

Pierre Etienne Penet

N<sup>o</sup> 1  
 Penet  
 pierre etienne

L'an mil huit cent vingt six, le trois Mars quatre heures Du Soir,  
 pardevant nous Louis Joseph Obert, Maire, officier de l'état civil de la  
 Commune de Wixernes, Département du pas de Calais canton de  
 S<sup>t</sup> Omer, (Sud), sont comparus Pierre francois Penet agé de

2<sup>e</sup> f<sup>o</sup>

quarante cinq ans et Louis Joseph Dufay agé agé de trent huit  
 ans tous deux manouvriers et domiciliés en cette commune, lesquels  
 nous ont déclaré qu'hier quatre heures Du Soir pierre etienne Penet  
 agé de neuf ans fils du premier Déclarant, et de Reine Julie  
 Remoigne son épouse, est décédé en la Maison de son père sise  
 audit Wixernes, et a le second Déclarant signé avec nous le  
 présent acte, le premier ayant déclaré n'avoir jamais du signer  
 la présente lecture faite L. J. Dufay

L. J. Obert

